

FEMMES, ETHIQUE ET POLITIQUE

Violeta COJOCARU

Catedra Drept Internațional și Drept al Relațiilor Economice Externe

În articol sunt tratate, într-o manieră interdisciplinară, provocările etice ale timpului nostru. Întrebările sunt abordate din perspectiva implicațiilor tehnologice, biologice, economice, religioase, juridice, mediatice ale societății. În perspectiva deschiderii spre Europa și lume, acest subiect interesează numeroși cercetători provenind din diferite centre universitare. Trei repere dau substanță acestei cercetări: Femeia, Etica și Politica.

L'article «Femmes, Ethique et Politique» aborde de façon interdisciplinaire les défis éthiques de notre temps. Les questions éthiques prennent une place décisive face aux implications technologiques, biologiques, économiques, religieuses, juridiques, médiatiques de notre société. Dans une perspective d'ouverture sur l'Europe et le monde, ce sujet fait dialoguer des chercheurs issus de filières différentes de façon à ouvrir des perspectives nouvelles et des avancées fécondes. Il s'appuie sur une mutualisation des enseignements mise en perspective à l'intérieur de problématiques contemporaines interdisciplinaires. Trois repères permettent de circonscrire les sites de légitimation de notre problématique: Femmes, Ethique et Politique.

Le triptyque qui fait l'objet de notre questionnement peut paraître surprenant à première vue mais non dépourvu de légitimité. En effet et parce qu'elle est une façon de faire informée par une dynamique socio-historique, la politique renvoie à un univers trop souvent peuplé d'hommes. Peu nombreux sont les ouvrages d'histoire, de science sociale ou de science politique qui, en parlant de politique, mettent en scène l'élément féminin. Il semblerait que la politique soit une pratique masculine, qu'elle renvoie à un imaginaire masculin.

Par ailleurs, et toujours du point de vue de la représentation et de l'imaginaire, la politique en tant que pratique renvoie très souvent à l'artifice, au faux semblant; elle est le lieu d'élection du mensonge, de la manipulation et de la tromperie. Elle semble ainsi, non dans son essence même mais dans la pratique, signifier l'absence de moralité, l'incapacité de générer un comportement moral, une position éthique.

Comme le soulignait Aristote dans *l'Ethique à Nicomaque*, la politique est la science suprême et architectonique par excellence, celle dont la fin englobe la fin des autres sciences. Il ne s'agit point de confondre Ethique et Politique, mais bien de mettre l'accent sur les rapports intimes existant entre les deux. Pour autant cette intimité ne doit pas faire perdre de vue la substance paradoxale qui est la sienne et qui fait le «drame de l'histoire, c'est-à-dire celui du divorce entre l'éthique et le politique».

Nous savons, depuis Max Weber, que cette intimité paradoxale de la Politique et de l'Ethique résulte du fait que la politique est le royaume de la violence, le lieu de prédilection de conflits dont l'enjeu constitue le pouvoir, l'espace où trop souvent n'importe quelle fin peut justifier n'importe quel moyen, au nom de l'impératif de l'efficacité.

Ces deux remarques qui permettent de mettre en exergue l'intimité paradoxale de l'Ethique et de la Politique ne peuvent manquer de susciter quelques interrogations :

- l'acteur politique est-il toujours en mesure d'avoir une position éthique et de se prévaloir des règles d'une morale formelle? Autrement dit, la logique de l'efficacité lui permet-elle de se risquer à l'incertitude et l'inquiétude propre à la position éthique dès l'instant où la fin constitue la conquête du pouvoir?
- Qu'est-ce qui lui incombe logiquement? L'éthique de la conviction qui ne tient pas compte des conséquences de ses actes ou l'éthique de la responsabilité comptable de ce qui advient même si ce n'est pas ce qui est voulu?

Ces questionnements s'imposent à nous, parce que le Politique est essentiellement humain, parce que l'humain est le seul être capable de moralité, mais aussi le seul délibérément capable de violence. En un mot, c'est le seul être doté de la capacité d'historicité. Donc, c'est cette historicité qu'il conviendra d'interroger pour savoir ce qui fonde cette intimité paradoxale de l'Ethique et de la Politique, pour voir si elle incombe à la fatalité de notre nature humaine ou alors si elle relève simplement du fait humain. Si le deuxième terme de l'alternative prévaut et c'est celui qui doit prévaloir, alors il nous faudra revenir au triptyque de départ pour voir comment parvenir à une intimité conviviale Ethique - Politique.

La politique, quant à elle, recouvre ces deux sphères: matérielle et symbolique. Autrement dit, l'habillage institutionnel est une condition nécessaire pour rendre compte de la citoyenneté ou encore de la démocratie et de l'Etat de droit. Cependant, il faut qu'il y ait nécessairement une prise en compte du symbolique pour qu'on puisse passer du niveau formel au niveau effectif, et c'est là où on voit se dégager une prééminence de la citoyenneté sur la démocratie et l'Etat de droit: ils ne peuvent en effet se prévaloir de la qualité qui est la leur sans la citoyenneté. La prééminence évoquée est celle que traduit la capacité citoyenne. L'individu peut être citoyen formellement et être totalement dépourvu de capacité citoyenne. La reconnaissance par l'Etat de la qualité de citoyen n'entraîne pas *ipso facto* la mise en œuvre par l'individu de sa capacité citoyenne: il fera preuve de sa capacité citoyenne le jour où il sortira de l'âge de la minorité, comme le dit Kant.

La capacité citoyenne suppose des principes:

- la responsabilité qui fait que l'individu se sent co-responsable de l'espace institutionnalisé de vivre ensemble;
- l'autonomie qui, parce qu'elle conditionne la responsabilité, n'est pas comprise sous l'angle de la stricte indépendance des individus, mais sous le mode de l'intersubjectivité.

C'est l'absence de ces principes qui rend la capacité citoyenne problématique. Toutefois, il reste que les individus, hommes et femmes, ne peuvent se penser ensemble, s'ils n'ont pas la capacité de transcender les différences, d'aller au-delà des cultures et des traditions, de s'élever à l'identité humaine. La tolérance, en tant que capacité d'écoute critique et d'acceptation, ne sera possible que si la citoyenneté est comprise non en termes d'appartenance, c'est-à-dire d'héritage, mais en termes de reconnaissance de valeurs juridiques, c'est-à-dire de projet. C'est dans cette perspective que nous inscrivons la nouvelle civilité politique à construire. Si, comme le disait Aristote, «la république désigne l'objet de la vie politique légitime, le bien commun, l'intérêt général», alors chaque citoyen est comptable de cette république: il n'a ni le droit de faire n'importe quoi, ni surtout le droit de laisser faire. Le droit d'exiger des comptes qui en découle contribue à la transparence par l'évaluation des moyens par rapport aux fins et celle de l'action politique par rapport aux promesses. Il ne peut en être autrement s'il faut aller dans le sens de la démocratisation de la société, dans le sens de la radicalisation démocratique.

Ce sur quoi il importe d'insister cependant, toujours dans la perspective de la radicalisation démocratique et de la nouvelle civilité politique, c'est le bénéfice que les femmes peuvent tirer de la régionalisation. Un des objectifs de la régionalisation consiste en la responsabilisation pour la gestion des services publics d'instances élues, proches des citoyens mais aussi soumises à leur sanction politique régulière. La proximité doit être un atout et une opportunité pour les femmes pour s'intégrer effectivement au processus politique et de développement, et devenir de véritables actrices de la gouvernance locale. Leur efficacité au niveau des groupements féminins, tant au niveau organisationnel que de gestion, constitue un capital à fructifier et qui peut les aider dans le sens de l'auto estime, de la confiance en soi, de la capacité à travailler avec d'autres pour l'intérêt général et surtout dans la transparence; ce capital n'est pas à négliger si on sait, par ailleurs, que les femmes n'ont pas toujours le monopole du manque d'expertise au niveau local.

Il semble bien qu'il y ait par là moyen d'arriver à une pratique réfléchie de la liberté.

La question de l'éthique et de la politique se pose parce que la démocratie elle-même a perdu son sens, le citoyen ses repères et les mots leur signification. Que veulent dire aujourd'hui parti au pouvoir et parti d'opposition? Quel est le sens, voire la consistance des projets politiques? Qu'est-ce qui fait l'identité des partis politiques? Qu'est-ce qui différencie les acteurs politiques entre eux? Il y a aujourd'hui une opinion qui se dégage, comme l'atteste les résultats de l'enquête menée par l'étude, qui incrimine la quasi-totalité de la classe politique.

La transhumance politique génératrice d'une opposition à géométrie variable, les renouvellements politiques qui se font dans un climat de tension et de violence, l'accueil empressé et ostentatoire des démissionnaires d'un parti par leurs nouveaux camarades, le manque de démocratie interne aux partis, l'implication de certains acteurs politiques dans certaines affaires ne contribuent pas à asseoir dans la mentalité populaire une image crédible et positive de la politique; ils n'aident pas non plus à l'inculturation de la démocratie dans nos terroirs et dans nos imaginaires.

Les effets d'une telle situation sont là: qu'ils aient pour nom de participation ou désocialisation, ils mettent en évidence la déconnexion du politique et du social et font planer un danger sur la res publica tant celle-ci est en état de déliquescence. La politique semble ainsi avoir perdu son âme mais l'obligation d'espérer nous est imposée par la mondialité comme culture. Il s'agit de choisir entre la vie et la civilisation d'une part, la destruction, la guerre, la pauvreté et la mort d'autre part. L'alternative, dans sa simplicité et sa gravité extrêmes, nous somme d'œuvrer pour une nouvelle civilité politique, pour une pratique réfléchie de la liberté.

L'éthique et les droits de l'homme ne sont plus deux "entités" n'ayant pas grande chose en commun. De plus en plus, les organisations sur les droits de l'homme reconnaissent la dimension éthique de leur travail et les organisations dont le souci premier est l'éthique découvrent que les droits de l'homme sont un élément fondamental de l'éthique.

Les personnes dont le métier est de réfléchir sur la science juridique s'interrogent sur la signification de l'éthique. S'il faut définir l'éthique, c'est la recherche de solutions au cas par cas, le résultat de tensions nées des progrès scientifiques qui dans un cadre particulier, posent au scientifique - et donc à la société qui le finance et qui bénéficie de ses recherches - une question: «Puis-je continuer et dans quelles conditions?».

Si l'on compare cette démarche à celle qui a conduit à la réflexion sur les droits de l'homme, celle-ci est extrêmement différente. L'élaboration des droits de l'homme résulte de synthèses successives des principes qui fonctionnaient dans les grandes démocraties, qu'elles ont tenté de mettre en commun, et de rendre applicable de manière universelle. Les droits de l'homme ne naissent pas, au cas par cas, en réponse à une série de problèmes desquels on décante des principes qui sont hésitants, comme en matière d'éthique où s'il n'existe aucun principe, on institue une procédure. Une fois les principes de droits de l'homme identifiés, un mécanisme d'application de ces principes est mis en œuvre par le biais d'un système de déclarations, de conventions, que l'on cherche à faire respecter par les Etats. Il est possible de se plaindre des violations. Ainsi une partie de la société civile utilise ce système hiérarchisé pour le faire avancer de l'intérieur.

Je trouve personnellement que la démarche éthique est très différente, parce que l'on découvre que ce qui est essentiel pour certains, n'est pas nécessairement universel. En matière de droits de l'homme, l'espoir n'est pas qu'ils soient constamment mouvants. Nous savons que le droit doit s'adapter aux réalités, mais nous rêvons que tous les Etats du monde reconnaissent le caractère universel de ces droits et nous espérons que cette société future va enfin nous apporter la démocratie universelle.

Or ce n'est pas l'objectif que je me fixe personnellement en matière d'éthique. Je n'ai pas dans la tête une image de savants fonctionnant éthiquement et universellement. Ce que je dis c'est que l'on rencontrera toujours des problèmes de conscience et que l'on arrivera progressivement à mettre au point des procédures pour aider à régler ces problèmes de conscience.

Les droits de l'homme sont une science qui commence à connaître ses propres règles du jeu. En matière d'éthique, nous n'en sommes pas au même stade. Si l'on veut à tout prix transformer l'éthique en une sorte de «clone» de ce que l'on a connu en matière de droits de l'homme, à mon avis on va déraiper parce que l'on va nécessairement achopper sur certaines questions fondamentales.

Il est peut-être vrai comme le disait Rousseau, en parlant de la démocratie, «qu'un gouvernement si parfait ne convient pas à des hommes»; par cette affirmation, le philosophe pariait sur l'Humain, sur la raison humaine. Les femmes, en tant qu'elles participent à cette humanité peuvent contribuer à l'émergence d'une nouvelle éthique politique.

Bibliographie:

1. Aristote. Ethique à Nicomaque. - Paris: Vrin, 1979.
2. Polin R. La compréhension des valeurs. - Paris: PUF, 1945.
3. Polin R. Ethique et politique. - Paris: Sirey, 1968.
4. Rosset Cl. L'anti-nature. - Paris: PUF, 1986.
5. Veca S. Ethique et politique. - Paris: PUF, 1999.
6. Esquenazy J-P. L'écriture de l'actualité. Pour une sociologie du discours médiatique. - Presse universitaire de Grenoble, 2002.
7. Freedman J. Femmes politiques : mythes et symboles. - Paris : L'harmattan, 2007.
8. Hiernaux J-P. Symboliques sociales et religions - rétrospectives et prospectives autour de l'objet, in Figures des Dieux - rites et mouvements religieux, sous la dir. de VOYE L. - Bruxelles: De Boeck, 1996.
9. Lits M., Antoine F., Desterbecq J., Sepulchre S. La spectacularisation des personnalités politiques dans les programmes de télévision de la communauté française, ORM-UCL, 2006.
10. Interparlementary Union, les femmes politiques dans les médias, Genève www.ipu.org
11. Parlement européen, Femmes en politique, médias et actions de l'UE pour l'égalité des genres. Publié sur www.europarl.europa.eu

Prezentat la 24.04.2012